



24 Rue Lebrun, 75013, Paris.

01 45 35 83 36 ou 06 64 30 27 60

auto.ecole.gobelins@free.fr

Horaires du secrétariat : lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 19h

FORMULE PERMIS AM (BSR) 280€*

Déroulement de la formation :

- Un livret de formation est fourni à l'inscription, dans le but de faire un point sur les connaissances de l'élève.
Il doit être lu et rempli **avant** de se présenter le premier jour de la formation et **l'élève doit l'avoir avec lui.**
- Elle se décompose en 5 séquences, 3 théoriques et 2 pratiques, réparties sur 8 heures.
- Durant les séquences théoriques, basées sur un travail d'échange avec l'enseignant, l'élève apprendra les bases du code de la route et sera sensibilisé aux dangers de la circulation.
- Durant les séquences pratiques, l'élève sera amené à conduire un cyclomoteur hors circulation dans un premier temps, puis sur voies ouvertes, si l'enseignant juge qu'il en est apte.
- La formation se terminera par un débriefing afin de connaître le ressenti et les impressions de l'élève.



Dans le cas où l'élève est mineur, au moins un des parents ou un représentant légal doit obligatoirement être présent à la séquence de sensibilisation aux risques à 14h.



Le tarif comprend huit heures de formation, la fourniture du livret et la délivrance de l'attestation de suivi de formation.

Adresse : 24 rue Lebrun, 75013, paris Métro : Gobelin

Tel : 01 45 35 83 36 Port : 06 64 30 27 60

Numéro d'agrément : E 06 075 3200 0



24 Rue Lebrun, 75013, Paris.

01 45 35 83 36 ou 06 64 30 27 60

auto.ecole.gobelins@free.fr

Modalités de la formation (uniquement le samedi)

- ✓ Le cyclomoteur et le casque sont fournis par l'auto-école le temps de la formation, cependant il incombe à l'élève de se munir de **gants et de vêtements adaptés** à la conduite d'un deux-roues motorisé. Ceux-ci sont précisés dans le livret fourni à l'inscription.
L'auto-école se réserve le droit de refuser un élève s'il n'est pas en possession des équipements réglementaires.
- ✓ Le règlement se fait au moment de l'inscription, de manière à bloquer une place dans une session.
- ✓ L'autorisation parentale figurant dans le livret doit être remplie et donnée au moment de l'inscription.
- ✓

Documents à fournir :

- 4 photos d'identité couleur en format Ephoto numérique.
- Photocopie de la carte d'identité recto-verso sur la même page et en couleur
→ Pour les mineurs, celle du représentant légal, ainsi que la photocopie du livret de famille.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
→ Pour les mineurs, attestation d'hébergement + photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeur.
→ Un justificatif de domicile est une facture (portable, électricité, etc...). Les quittances, échéanciers, bulletins de salaire ou relevé de compte en banque ne sont pas acceptés.
- ASSR 2
→ Sinon se rapprocher d'un centre GRETA pour passer l'ASR.
- Attestation de participation à la JAPD de 18 à 25 ans
→ Pour les **mineurs**, attestation de recensement.



A l'issue de la formation, vous recevrez un sms avec votre identifiant ants.gouv.fr. Il est impératif de valider le dossier sur internet dans un délai maximum de 7 jours.**



Adresse : 24 rue Lebrun, 75013, paris Métro : Gobelin
Tel : 01 45 35 83 36 Port : 06 64 30 27 60
Numéro d'agrément : E 06 075 3200 0